



OFFRE D'EMPLOI : AGENTS TECHNIQUES VOIRIE ET ESPACES VERTS - H/F

2 Villages

1 Station

3600 Mètres d'altitude
(point culminant des
pistes)

1 Glacier

225 Kilomètres de
pistes de ski

78 Ans d'existence de
station

7 Ans d'ancienneté de
la commune

15 Services
communaux

1 Palais des sports

7 Bâtiments
communaux

2 Salles de spectacle

1 Cadre de vie
d'exception

Présentation

La Commune des Deux Alpes existe depuis le 1er janvier 2017. Issue de la fusion des communes de Venosc et Mont-de-Lans, elle a vocation à administrer et rassembler un vaste territoire. Sa réputation tient au succès de la station des Deux Alpes, née d'une simple remontée mécanique au milieu des alpages jusqu'à en devenir l'une des plus prisées grâce à son glacier et son environnement culturel et sportif extrêmement riche.

Placé hiérarchiquement sous l'autorité du responsable voirie et espaces verts, l'agent sera en charge d'entretenir et d'embellir le patrimoine communal.

Missions principales :

- L'agent a pour mission l'entretien de la voirie (balayage mécanisé). Il est chargé du ramassage des encombrants et du nettoyage de la station. Il est affecté en période hivernale au déneigement mécanisé. Il effectue l'enlèvement des encombrants et autres sur les PAV.
- L'agent participe au plan de fleurissement pour la saison estivale et automnale. Il est en charge de l'aménagement des espaces verts et arborés, d'assurer leur entretien. Il s'occupe des décorations de Noël pour les espaces de la commune ainsi que dans les bâtiments publics. Il effectue du déneigement manuel des points d'apport volontaires et du sablage et gravillonnage des passages piétonniers.

Profil recherché :

- Permis B
- Eventuellement : Permis poids lourd, CACES

Savoir et Savoir Faire :

- Lire et utiliser une notice, dans son domaine de compétence.
- Evaluer l'état d'un matériel, d'un produit.
- Evaluer l'état d'un ouvrage, relatif à son domaine de compétence.
- Analyser et optimiser les stocks de produits, matériaux, équipements, outillages.
- Utiliser des matériels, des outils de dépannage, des EPI relatifs à son métier.
- Aptitude au travail en hauteur (en cas d'utilisation d'un échafaudage).
- Aptitude au port de charges.
- Respect des consignes

36 000 Lits

180 Agents

1 Musée

1 Maison médicale

96 Kilomètres de pistes
de VTT

200 Kilomètres de
sentiers

1940 Habitants
permanents

300 Commerçants

3000 Saisonniers

40 Activités et loisirs

4 Labels

75 000 Vacanciers en
saison estivale

280 000 Vacanciers en
saison hivernale

Savoir être :

- Rigueur dans le travail
- Culture de la qualité dans les finitions.
- Avoir le souci du travail bien fait.
- Avoir le souci du sens de l'esthétique et de la décoration.
- Professionnalisme.
- Travail en équipe.
- Méthode et organisation dans le travail, discerner les priorités, être en capacité de faire face aux imprévus ou aux urgences.
- Disponibilité.
- Entretenir de bonnes relations avec la population.
- Observer le devoir de réserves en toutes circonstances (lieux publics, réseaux sociaux).

Durée du travail et rémunération :

- Par voie statutaire ou à défaut par voie contractuelle, poste à pourvoir à l'année ou en saison (à partir du 07 mai 2025 au 24 octobre 2025).
- Temps complet 35h hebdomadaire
- Cadre statutaire : Cat C – Filière Technique – Adjoint Technique Territorial
- A partir de 1750 € net mensuel et selon expérience, + astreintes
- Primes : 13ème mois et/ou CIA (pour les postes à l'année uniquement)
- Chèques déjeuners
- Avantages avec l'Amicale du personnel et le COS38 (sur les activités culturelles et sportives, forfait ski saison, séjours et loisirs)
- Mutuelle et maintien de salaire (hors saisonniers)

Crédit Photo : Pyrène DUFFAU Les 2 Alpes

INTÉRESSÉ(E) ?

Adressez votre CV et lettre de motivation au plus tard le 11 avril 2025 à :

Monsieur le Maire
Mairie de Les Deux Alpes
48 Avenue de la Muzelle BP 12 - 38860 Les Deux Alpes

Ou par mail :
recrutements@mairie2alpes.fr

Commune Les Deux Alpes

✉ 48 Avenue de la Muzelle
38860 Les Deux Alpes

@ accueil@mairie2alpes.fr

☎ 04 76 79 24 24